

Définition

- Peinture-laque⁽¹⁾ brillante, aux résines acryliques en dispersion aqueuse.

⁽¹⁾ dénomination conforme à la norme NF T 36-001.

Destination

- INTERIEUR/EXTERIEUR NEUF/ENTRETIEN
- Décoration et protection des murs et plafonds en intérieur et des supports bois en intérieur et extérieur.
- Travaux de finition A (travaux soignés)

Propriétés

- S'applique très facilement.
- Sèche rapidement.
- Sans odeur de solvant.



Phase aqueuse



Brillant



Brosse



Rouleau

Caractéristiques

Aspect en pot

Peinture liquide.

Aspect du feuil sec

Bon tendu, brillant.

Teintes

- En stock : blanc.
- Réalisable en machine à teinter : tons pastel du nuancier "Le Chromatic".

Masse volumique

(en blanc : kg/dm³)

- 1,24 ± 0,05 (norme EUR PL 004)

Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 53 ± 2 %.

En volume (théorique) : 41 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec : 3 heures.
- Séchage plus long par temps humide.
- Redoublable : 8 heures.

Rendement

10 à 12 m²/litre.

Brillant spéculaire

85 à 90 % à 60° d'angle

Résistance à l'abrasion humide

- Norme NF EN 13300 : classe 1 (perte d'épaisseur du film < 5 µm).

Conditionnement

1 litre, 5 litres et 15 litres.

Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité

- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Mise en œuvre

Janvier 2010

Processus

IMPRESSION adaptée au support *	MUROPIM, IMPRIMUR ou IMPRIMA dilués, EXPRIM, FREITACCROCH ou FREITAMETAL si nécessaire, selon nature du fond
FINITION	2 couches NÉOSTAR BRILLANT

* Se reporter aux fiches descriptives correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Conformes à la norme NF P 74-201 (D.T.U. 59.1).
- En INTERIEUR : Plâtre, ciment, bois et métaux, neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures en bon état.
- En EXTERIEUR : tous fonds usuels après reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.

Travaux préparatoires

- Conformes à la norme NF P 74-201 (D.T.U. 59.1).

Applications

Matériel d'application

- Rouleau microfibras poils ras 6 mm ou rouleau polyamide texturé poils ras 7mm.
- Brosse "spécial acrylique" (sur les menuiseries).

Dilution

- Rouleau, brosse : prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

A l'eau.

Précautions d'emploi

- Conditions d'application conformes à la norme NF P 74-201 (D.T.U. 59.1). En particulier, ne pas travailler en dessous de 8 °C en intérieur, et entre 5 °C et 35 °C en extérieur.
- NÉOSTAR BRILLANT doit être déposé en charge, réparti, lissé. Ne pas tirer le produit.
- Ne pas appliquer à l'extérieur par temps de gel ou d'averse menaçante.

Classification COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : 100 g/l (2010). Ce produit contient maximum 98 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Classification AFNOR

NF T 36005 : Famille I - Classe 7b2